

ORDONNANCES « TRAVAIL » : pour FO Manche c'est NON

Le nouveau pouvoir élu en mai-juin dernier a décidé, comme tous les gouvernements précédents, de s'attaquer au droit du travail au prétexte du chômage mais en réalité dans l'intérêt des patrons et des profits.

Pour aller vite et empêcher les salariés d'organiser leur défense, le pouvoir a choisi la voie des ordonnances qui évite le long débat parlementaire. La différence avec le 49-3 de Valls est pour les spécialistes.

Par contre il y a eu une intense concertation avec les syndicats pendant l'été sur ces projets. Force est de constater que malgré tous les efforts de notre confédération FO, les ordonnances sont favorables au patronat et au détriment des droits des salariés.

- *Ainsi dans la continuité de la loi Travail / El Khomri, la **primauté de l'accord d'entreprise** sur l'accord de branche gagne du terrain en privilégiant les accords d'entreprises au détriment de la branche (par exemple : primes ancienneté, nuits, paniers, 13ème mois, etc...).*
- *Le « CDI de chantier/projet » étendu à toutes les branches sonne **la fin du vrai CDI** et la précarisation générale des emplois.*
- *Des **négociations** pourront avoir lieu **avec un salarié sans mandat** syndical et sans protection.*
- *La fusion des Instances Représentatives du Personnel (CE, DP, CHSCT), va réduire considérablement les prérogatives des élus ce qui **affaiblira la défense des droits des salariés, de leurs conditions de travail et de leur sécurité.***
- *Un dispositif de « rupture conventionnelle collective » permettra **de contourner les procédures dite de « plan social »** ou PSE qui protégeaient quelque peu les salariés.*
- *Les indemnités prud'homales en cas de licenciement abusif sont plafonnées et barémisées **sans rapport avec le préjudice subi** par le salarié.*
- *Etc.*

Pour FO Manche tous ces éléments justifient que notre organisation conteste et combatte ces ordonnances.

Elles se placent bien dans la poursuite des politiques d'austérité qui consistent à prendre aux salariés pour alimenter les profits croissants et toujours à la hausse (malgré les « crises »), et les cadeaux divers aux plus riches. Politique d'austérité que FO ne cesse de combattre depuis des années comme antisociale, antiéconomique et antidémocratique.

FO Manche continue la défense des salariés, et par conséquent se saisit de l'opportunité de la journée d'action du 12 septembre pour appeler les syndicats, militants et adhérents FO, et tous les salariés actifs, chômeurs et retraités, à participer aux manifestations :

Cherbourg, Saint-Lô, Avranches : 10h30 Mairie

Coutances : 11h30 Mairie

Granville : 13h30 ZI Mesnil